

Programme de formation pour les professionnels de l'industrie européenne des programmes audiovisuels (MEDIA-formation): prolongation jusqu'en 2006

2003/0064(COD) - 24/11/2003

Le Conseil a procédé à un échange de vues sur la base de la révision à mi-parcours de la Commission des programmes audiovisuels MEDIA plus et MEDIA formation (2001-2005) ainsi que sur la base d'un document de la Présidence italienne. Ce document tire le constat de l'absence de cohérence des différentes politiques audiovisuelles et de leurs conséquences graves pour ce secteur, la concurrence des pays tiers en Europe étant notamment liée à l'insuffisance d'investissements de l'industrie dans la distribution, l'exploitation et le développement des œuvres. L'industrie européenne fait face en ordre dispersé à la multiplication des services audiovisuels grâce à l'introduction des technologies numériques. Trois thèmes de discussion ont été soumis au Conseil par la présidence : - l'intégration des nouveaux États membres dans les principales actions du programme MEDIA (formation, développement, distribution) : les États adhérents soutenus par une majorité d'Etats membres ont souhaité disposer d'une discrimination positive en faveur des futurs États membres sous la forme d'un assouplissement des critères d'éligibilité au financement de programmes audiovisuels, notamment en matière de formation, et de mesures transitoires préférentielles en faveur de ces États; - l'incorporation de la technologie numérique dans les actions du programme à travers le développement des projets pilotes actuels : la majorité des États membres a noté l'importance et la rapidité de développement de la technologie numérique dans le secteur audiovisuel; - l'accès des PME du secteur audiovisuel au financement, en partenariat avec la BEI ; une majorité d'États membres a noté les difficultés d'accès des PME à ce secteur, soulignant la précarité de leur situation financière, reposant fréquemment sur la réussite d'un seul projet. Le Commissaire Reding a indiqué qu'elle présenterait une proposition de décision de "nouvelle génération" au premier trimestre 2004 qui couvrira les aspects réglementaires et les politiques de soutien en faveur de l'audiovisuel pour la période 2007-2013 (MEDIA). Elle a souligné l'importance revêtue par cet instrument dans le passé, notant que 90% des films distribués hors de leur territoire d'origine avaient bénéficié du soutien de MEDIA ces dernières années. Deux propositions de décision portant prorogation de l'actuel programme MEDIA Plus pour la durée d'un an (2006) sont actuellement à l'étude du Conseil et du Parlement européen.